

L'IMPARTIAL

521 mots

jeudi 11 avril 2019

-

# Loi Blanquer. Ils disent toujours non au ministère



L'autre jeudi, une vingtaine de personnes ont manifesté dans les rues de Gisors contre la loi Blanquer. Ils sont inquiets quant à l'avenir proposé pour l'éducation des écoliers.

Une vingtaine de personnes ont manifesté dans les rues de Gisors, l'autre jeudi, à l'appel du syndicat Force Ouvrière. En cause, la loi Blanquer et « **ses petites lignes qui induisent la compréhension des actions qu'elles comptent mettre en place** », témoignent deux représentants.

Moins de personnes ont pu se mobiliser par rapport à la première édition du 19 mars mais des enseignants, certains de leurs collègues retraités, des parents d'élèves et quelques citoyens se sont retrouvés devant la mairie de Gisors.

Des revendications chantonnées

Avant de partir, les manifestants ont entonné une Marseillaise revisitée pour exprimer de manière pacifique leurs inquiétudes et leur volonté d'abolir la loi Blanquer.

Durant le cortège, les slogans comme « Blanquer au ministère, c'est la galère », ou encore, l'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise » permettent de cerner le coeur des préoccupations des manifestants.

**« L'école laïque, publique et gratuite, instaurée par Jules Ferry en 1882 est en passe de disparaître et remplacée par une libéralisation à outrance. Cette loi n'est qu'une remise en cause des droits et des valeurs de notre société. Nelson Mandela pensait que l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. Abraham Lincoln disait si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance. Prenons nos livres et nos stylos, ce sont nos armes les plus puissantes. »**

Cinq minutes pour décrypter la loi

D'après les membres du syndicat Force Ouvrière, il faut prendre le temps de décrypter la loi et ses petites lignes pour savoir ce qui est remis en cause.

Premier point, les écoles primaires vont devenir des établissements publics des savoirs fondamentaux. Ils réuniront en un seul établissement un collège et plusieurs écoles et la disparition des directeurs d'école par un adjoint en charge de plusieurs écoles.

Deuxième point, la carte scolaire n'existera plus. Le projet de loi fait disparaître du Code de l'Éducation l'obligation pour l'État d'accueillir au plus près du domicile.

Troisième point, le projet de loi annonce une scolarisation obligatoire dès trois ans, devant financer, à l'avenir, les maternelles privées.

Quatrième point, un dispositif de recrutement sera créé et consiste à employer des étudiants (dès la seconde année de Licence) à qui seront confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe.

Cinquième et dernier point cité, des effectifs supprimés : 2 650 postes alors que le nombre d'élèves continue d'augmenter. De plus, l'inclusion des élèves en situation de handicap est mise à mal par des moyens financiers et d'accompagnements complexes, à ce jour.

Ils ont ensuite défilé dans les rues de Gisors, pour rejoindre le château. Une fois revenu devant la mairie, le cortège s'est ensuite dispersé. « **Nous organiserons d'autres rassemblements mais prévoyons de le faire à un moment où il est plus simple pour les enseignants en poste de pouvoir se joindre à nous.** »

Affaire à suivre...



Une vingtaine d'enseignants et parents d'élèves ont manifesté contre la loi Blanquer.